

## BULLETIN DE DON RÉGULIER PAR PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

### Mandat de prélèvement SEPA Direct Débit (SDD)

Merci de le compléter et de le retourner à Secrétariat Maison d'Abba,  
Petit Bois Moreau, 49430 DURTAL

#### **Il vous sera délivré un reçu fiscal pour l'année.**

L'association est habilitée à recevoir des dons et délivre des reçus fiscaux vous permettant de déduire de vos impôts 66% de vos dons dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. (Art. L 200.1b). Ainsi en donnant 5 € par mois, vous versez la somme annuelle de 60 € et cela vous revient à 20,40 €.

**Identification de l'Association bénéficiaire** : vous vous engagez avec l'Association suivante :

La Maison d'Abba 2, rue des Bleuets 72300 VION	ICS  FR38ZZZ511001
--	--------------------------

**J'autorise à ce que soit prélevée sur mon compte bancaire, le 10 de chaque mois, la somme de :**

5 €     10 €     15 €     20 €     25 €     50 €     Autre ..... €

Fait à ..... le .....

signature :

**Conditions générales d'utilisation de ce mandat** : En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez l'Association « La Maison d'Abba » à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de paiement de l'Association « La Maison d'Abba ». Vous bénéficiez d'un droit de remboursement par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

#### **Mes coordonnées postales :**

NOM ..... Prénom .....

Adresse.....

Code postal     Ville .....

#### **Mes coordonnées bancaires :**

BIC

IBAN

**Merci de joindre un Relevé d'Identité Bancaire BIC /IBAN**